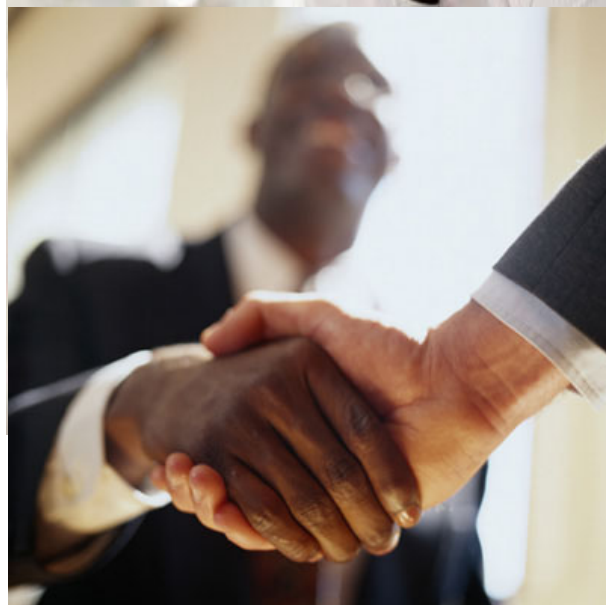




WWW.REPAF.ORG

**Mémoire du REPAF
sur la planification
de l'immigration
au Québec pour
la période 2012-2015**

**Présenté à la
Commission des relations avec les
citoyens - Assemblée nationale**

**LE REPAF,
UN RÉSEAU D'AFFAIRES
DYNAMIQUE ET INCLUSIF**

À propos du REPAF : Le REPAF est un réseau d'affaires dynamique, multidisciplinaire d'entrepreneurs et de professionnels majoritairement d'origine africaine et autres, ouvert à toute personne qui adhère à ses objectifs, quelle que soit son origine. Avec plus de 425 membres, inscrits sur www.repaf.org, le REPAF se veut être un vecteur de l'excellence, de l'entrepreneuriat et du professionnalisme avec comme mission de :

- Faire la promotion de l'entrepreneuriat comme outil de création de richesse et d'intégration;
- Développer un réseau de leaders d'origine africaine, accroître leur influence en cultivant les habitudes de réseautage d'affaires comme outil de succès et de création de valeur;
- Favoriser leur épanouissement et encourager leur intégration dans toutes les sphères d'activité.

Réalisation

Ce mémoire est le fruit du travail du comité spécialisé en matière de politiques publiques et analyse du REPAF :

Yves Alavo, Virginie-Anne Bassène, Komlan Messie, Martial Missihoun, Jean-Yves Ndiaye
Recherche et rédaction : Yves Alavo

Remerciements à Françoise Provencher et à Joey Lanza pour le soutien informatique.

Le document est rédigé de manière épiciène, ayant ainsi valeur équitable nonobstant le genre.
Il sera disponible sur le site internet du REPAF : www.repaf.org

© REPAF. OBNL 1167028241

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, mai 2011.

ISBN : 978-2-9811520-1-5

Table des matières

1	Introduction.....	4
2	Montréal, ville majeure de l’immigration et de l’intégration	5
	Le cadre d’intervention	5
	Le cadre légal de l’immigration	6
	Le partenariat Québec-Montréal pour l’accueil et l’intégration des immigrants	6
3	L’enjeu démographique	7
	La transformation de notre démographie.....	7
	3.1.1 Le vieillissement de la population	7
	3.1.2 L’accroissement naturel.....	7
	3.1.3 Le solde migratoire	8
	L’immigration source de croissance démographique à Montréal et au Québec.....	10
4	L’enjeu économique.....	12
	Le marché de l’emploi : Tendances des prochaines années.....	12
	4.1.1 Le secteur des services en progression	12
	4.1.2 Un exemple probant et plus	13
	4.1.3 Nous recherchons une main-d’œuvre qualifiée et adaptée à nos besoins	13
	4.1.4 L’apport d’une main-d’œuvre immigrante : les travailleurs qualifiés	14
	4.1.5 Les étudiants étrangers et les travailleurs du savoir.....	14
	4.1.6 Les obstacles du maintien en emploi des personnes immigrantes	15
5	L’enjeu linguistique	17
	Les besoins particuliers de Montréal.....	17
	La francisation de l’immigration familiale et humanitaire	17
6	Les défis de l’accueil et de l’intégration à Montréal.....	18
	L’habitation, un besoin fondamental.....	18
	6.1.1 Lutter contre la pauvreté et l’exclusion sociale.....	21
	6.1.2 La culture moyen de formation de l’appartenance.....	22
	6.1.3 Les grands parcs et les espaces riverains	23
	Conclusion.....	25

1 Introduction et résumé du mémoire

Montréal, partenaire du gouvernement du Québec en immigration

Dans le cadre de la consultation sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2012-2015, le REPAF souhaite contribuer à la réflexion du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Cette contribution s'inscrit dans un contexte de partenariat au cours duquel, le milieu économique et celui des affaires et le gouvernement ont convenu d'œuvrer conjointement afin de favoriser l'accueil et l'intégration des immigrants à la communauté montréalaise et à la culture québécoise. Cette collaboration essentielle eu égard aux enjeux et défis identifiés par le gouvernement, doit bien évidemment se poursuivre, selon des modalités qui tiennent compte des besoins tant de la métropole que de la province.

Le contexte actuel de concurrence accrue, exige des États, pour la réussite des métropoles qui connaissent une démographie lente et un niveau de vie élevée, de miser sur leur capacité à optimiser la valeur de leurs activités économiques et culturelles. Montréal dispose de nombreux atouts pour y parvenir : le savoir, l'innovation, la culture, la créativité, le savoir-faire et l'ouverture sur le monde. L'économie du Québec dans son ensemble ne peut se passer du développement optimal de celle de la région métropolitaine de Montréal, mais aussi de Québec et de sa couronne.

Dans cet esprit, développer et améliorer notre gestion de l'immigration est une nécessité pour la métropole afin d'assurer son rayonnement. Ce rayonnement lui permet d'accueillir une main-d'œuvre qualifiée et d'enrichir la culture montréalaise d'apports diversifiés qui viennent renforcer les atouts qu'elle possède tout en lui donnant accès à des réseaux internationaux. Cet aspect de la contribution des immigrants à la prospérité économique est inestimable dans le contexte de compétitivité des métropoles. La richesse de cette diversité, plus de 40 ans après l'Expo 67, se vit au quotidien et participe activement au dynamisme économique, social et culturel de l'ensemble du Québec.

C'est pourquoi la réflexion actuelle sur la planification triennale des niveaux d'immigration (2012-2015), soumise à la consultation par le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), interpelle le REPAF. Les sept scénarios proposés (page 31 du document de la planification), allant de la progression des niveaux d'immigration à leur stabilisation significative, sont tous tributaires du constat de nos capacités à intégrer à l'emploi et dans les milieux de vie, ces milliers de personnes en provenance du monde.

L'agglomération montréalaise reçoit plus de plus de 70 % des nouveaux arrivants. Les scénarios soumis à la consultation par le Ministère, quant aux volumes et à la composition des niveaux d'immigration, ont un impact important sur la dynamique démographique et, par le fait même, sur le marché de l'emploi, sur l'habitation, sur les investissements, sur l'équilibre social et de manière globale, sur le développement de Montréal et la qualité des milieux de vie de toute notre société.

Ce mémoire abordera le contexte démographique particulier de la métropole et les enjeux, économique et linguistique, qui en découlent. Enfin, la dernière partie fait état de nos commentaires sommaires vis-à-vis des scénarios qui sont proposés à la consultation.

2 Montréal, ville majeure de l'immigration et de l'intégration

Montréal accueille 72,5 % du total de l'immigration au Québec, soit 27 787 personnes pour l'année 2006. De ce nombre, près de 19 000 immigrants sont dans la catégorie « immigrant économique » et le reste, dans les catégories autres comme les réfugiés et les reconstitutions familiales.

- Le cadre d'intervention

La vision stratégique du REPAF : assurer la croissance économique et l'amélioration de la qualité de vie dans tous les quartiers et les arrondissements, à l'horizon 2020.

Le REPAF s'est doté au cours des dernières années, d'une vision de développement pour répondre aux défis économiques, culturels, environnementaux et sociaux actuels. Les priorités visent à améliorer le milieu et la qualité de vie des citoyens de même que de soutenir la qualité des services publics, en misant sur la réalisation de projets structurants dans une association du public et du privé. Sa stratégie s'appuie sur deux grandes valeurs, la solidarité et le développement durable tout en proposant, comme nous l'avons mentionné sommairement dans l'introduction, de grands axes de développement comme principaux leviers de croissance : *le savoir, la création et l'innovation; la culture; le milieu de vie; les infrastructures; et l'ouverture sur le monde*. Ce sont ces mêmes éléments qui contribuent à inciter les immigrants à venir s'installer à Montréal, au Québec et à y demeurer.

L'histoire de Montréal s'est écrite au rythme des arrivées successives d'immigrants en provenance de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et maintenant, de toutes les zones du monde entier.

Rappelons que l'immigration n'est pas un phénomène récent sur le territoire montréalais ou au Québec. Aux peuples autochtones se sont greffés des Français, des Anglais, des Irlandais, des Écossais, des Africains, des Asiatiques et des Orientaux. Depuis le XIX^{ème} siècle, Montréal s'est ainsi construite à travers une succession de vagues migratoires, pour aujourd'hui être un miroir du monde, avec l'accueil et l'intégration de plus de 120 communautés de diverses origines. Par exemple, il est remarquable de considérer la contribution importante au développement de Montréal et de ses quartiers : des Italiens, des Grecs, des Portugais, des Africains, des Libanais, des et des Chinois, sans vouloir faire une énumération exhaustive. Le visage de Montréal ne serait pas le même n'eût été des contributions remarquables de tous ces citoyens venus du monde entier dans une terre d'accueil où, ils ont façonné la Ville et ses milieux de vie.

Ces personnes ont contribué à revitaliser des quartiers centraux menacés par la désindustrialisation et l'exode vers la banlieue et à enrichir, par exemple, le corps professoral des universités qui se développaient à la fin des années soixante. Dans une étude récente, des chercheurs de l'INRS Urbanisation, Culture et Société mettent en évidence cet état de chose en rappelant que les immigrants, en s'installant à Montréal, notamment dans les quartiers centraux, ont permis à la Ville de garder un tissu urbain dense et animé.¹ Cette vitalité de Montréal est née de la diversité, tant géographique que sociodémographique, des courants migratoires. Dans ses interventions, le REPAF poursuit les principaux objectifs coopératifs suivants :

- Réaliser ses interventions selon un modèle inclusif qui prend en compte la réalité des différents milieux de vie;
- mettre en œuvre des actions, des mesures et des programmes visant à promouvoir le rapprochement interculturel entre citoyens ainsi qu'à favoriser une meilleure gestion de la diversité au sein des communautés, montréalaise et québécoise;
- mettre en œuvre un *Programme d'accessibilité et d'équité sociale et économique* visant à corriger la sous représentation de différents groupes de population dans les organismes privés et publics.

¹ Germain, A., Billette, A. et Nedjalkova, N. « L'impact de l'immigration sur le développement de Montréal : Éléments bibliographiques » INRS Urbanisation, Culture et Société, mai 2006, p. 6 (Étude commandée par la VDM)

- Le cadre légal de l'immigration

Même si l'immigration est de juridiction fédérale, c'est la province de Québec qui est maître d'œuvre du choix des immigrants dans les catégories économiques. Le gouvernement canadien reconnaît le rôle du Québec dans le choix des immigrants dits « indépendants » et en ce sens, signe une première entente administrative avec le gouvernement de la Province en 1971. Suite à l'échec de l'entente du Lac Meech, un nouvel accord pour l'immigration est signé en 1991. Outre les conditions reliées à la sélection des différentes catégories d'immigrants, l'entente comprend une compensation financière qui confirme le fait que le Québec prend en charge l'accueil et l'intégration des immigrants et que l'intégration en français requiert plus de ressources. La province a reçu un montant initial de 75 M\$, lequel a été indexé chaque année suivant l'augmentation des dépenses du gouvernement fédéral (sans le service de la dette) et certains autres critères dont la démographie et le poids relatif de l'immigration. À titre d'exemple,

En 2007, le gouvernement du Québec a reçu 224 M\$ du gouvernement du Canada.

Comment le gouvernement du Québec utilise la compensation de 224 M\$ versée par Ottawa ? Peut-il préciser les programmes et les sommes dédiées à l'accueil et à l'intégration en français des immigrants ?
--

- Le partenariat Québec-Montréal pour l'accueil et l'intégration des immigrants

En 1999, la Ville de Montréal a été la première municipalité québécoise à voir son rôle reconnu et à bénéficier du soutien du gouvernement du Québec pour accueillir et aider à l'intégration des immigrants.

L'Entente entre la Ville de Montréal et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles en matière d'accueil et d'intégration en français des immigrants dans les arrondissements de Montréal, a permis d'ajouter 650 000 \$ aux budgets déjà consentis par la Ville, à même son propre budget financé par les taxes foncières.

Il y a de grandes disparités dans les sommes versées aux différentes régions et villes du Québec. Quelles sont les raisons qui motivent de tels écarts? En quoi les responsabilités d'accueil et d'immigration à Montréal sont différentes de celles qui prévalent ailleurs dans la province ?
--

Cette entente devrait reconnaître l'importance de travailler de façon concertée pour s'assurer que la politique d'immigration adoptée concorde avec les actions menées par l'ensemble des partenaires institutionnels et communautaires, afin de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants. Cette entente devrait également bénéficier de ressources supplémentaires dont la nécessité s'impose plus que jamais.

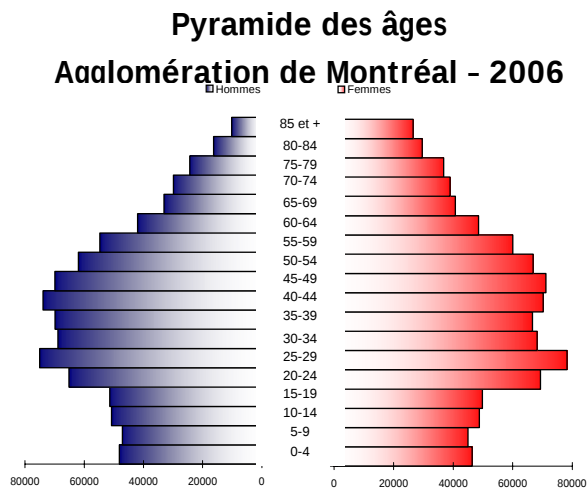
3 L'enjeu démographique

- La transformation de notre démographie

3.1.1 Le vieillissement de la population

En 2006, on comptait 75 personnes âgées pour 100 jeunes. Selon Les prévisions de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) on comptera, dans l'agglomération de Montréal, en 2026, près de 106 personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes.²

Au cours des dernières décennies, le vieillissement de la population s'est accéléré dans tout le Québec. À Montréal, ce vieillissement est soutenu par trois facteurs démographiques combinés : la décroissance des jeunes (en bas de pyramide) et l'accroissement des personnes âgées (en tête de pyramide) en parallèle avec une espérance de vie de plus en plus longue. En conséquence, le poids des personnes âgées par rapport aux jeunes a augmenté sans cesse, depuis vingt-cinq ans. En 1981, on comptait, en effet, près de 45 personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de 0 à 19 ans dans l'agglomération de Montréal. En 2001, ce ratio atteignait 71 personnes âgées pour 100 jeunes.



Source : Statistique Canada, Recensement de la population 2006.

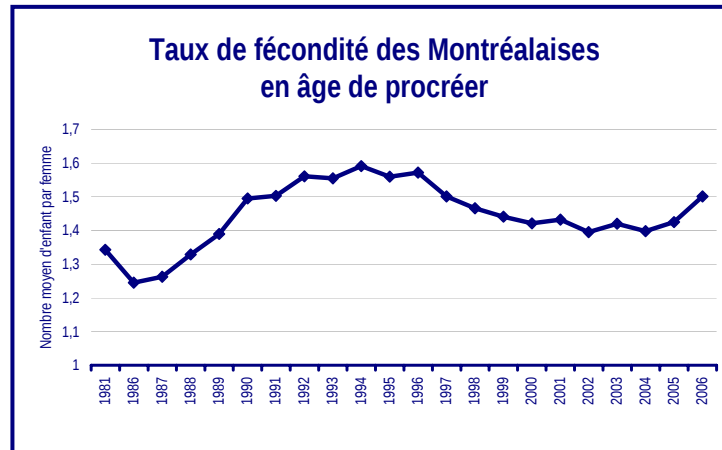
3.1.2 L'accroissement naturel

En 2006, le taux de fécondité des Montréalaises se situait à 1,50 enfant par femme en âge de procréer.³

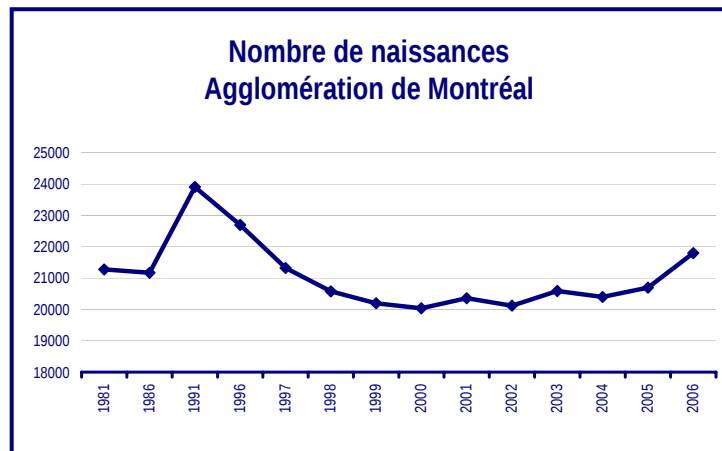
Il faut remonter à 1997 pour obtenir un taux semblable puisqu'au cours de la dernière décennie, celui-ci s'était maintenu sous le seuil de 1,50 enfant par femme.

² Institut de la statistique du Québec, www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/pdf/BrefFev04.pdf

³ Institut de la statistique du Québec, www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn_deces/index.htm



Le nombre de naissances a également affiché une solide performance en 2006, atteignant les résultats enregistrés en 1996. Ainsi, l'ISQ rapporte que 21 799 naissances ont été enregistrées sur le territoire de l'agglomération de Montréal, soit une hausse de 5,3 % en un an. Les chiffres de 2009, sont plus optimistes.



Ces résultats récents, encourageants pour Montréal, ne sont peut-être qu'un soubresaut qu'on ne devrait pas associer à une tendance. En effet, plusieurs observateurs n'y voient là qu'un effet conjoncturel lié à la nouvelle politique de congé parental plus généreuse qui est en vigueur depuis le début de 2006 : plusieurs personnes, qui avaient déjà l'intention d'avoir un enfant, auraient attendu l'arrivée de cette politique avant d'aller de l'avant avec leur projet.⁴ D'autres facteurs peuvent également jouer, notamment l'importance des valeurs familiales chez les jeunes et de meilleures perspectives d'emploi.

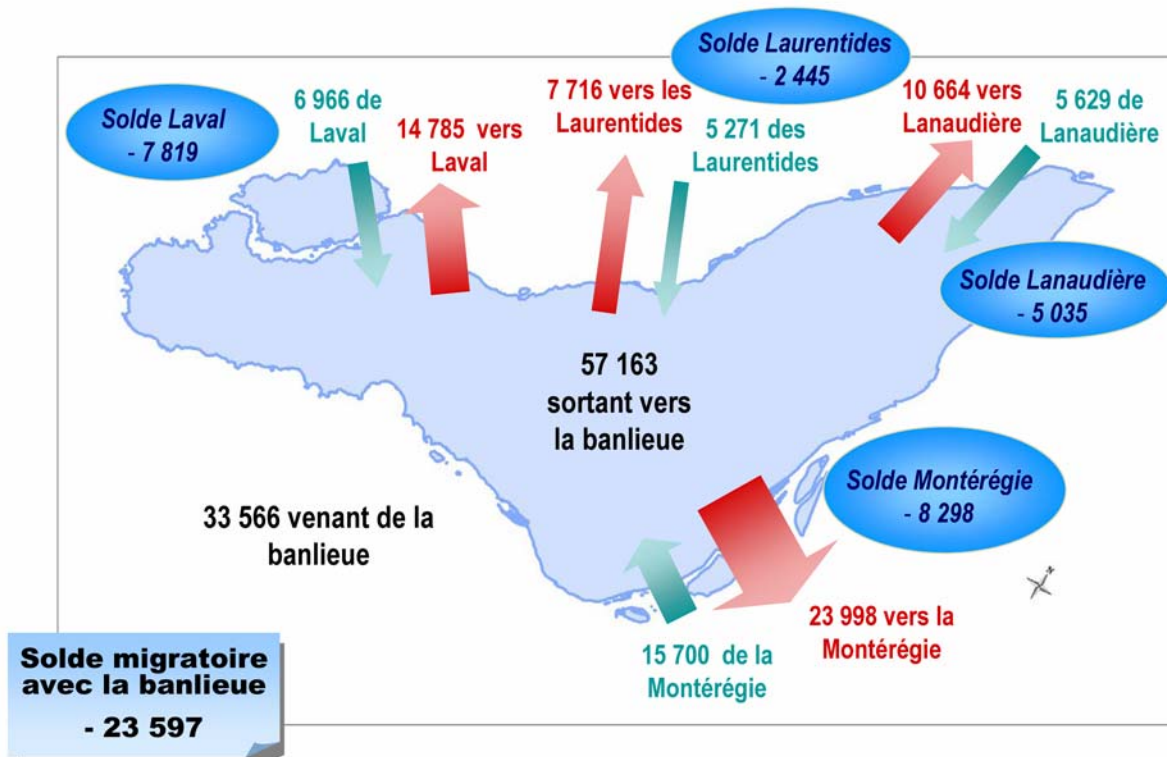
3.1.3 Le solde migratoire

Montréal est en situation d'équilibre fragile et pourrait bientôt basculer vers le déclin de sa population.

L'évolution démographique de Montréal est fortement dépendante des mouvements migratoires, l'accroissement naturel n'étant pas, depuis quelques années, suffisant pour assurer l'augmentation de sa population. La marge de manœuvre n'existe plus. L'accroissement naturel observé à Montréal en 2006-2008 était équivalent à 0,5 % de la population totale de l'agglomération. Pour sa part, l'accroissement

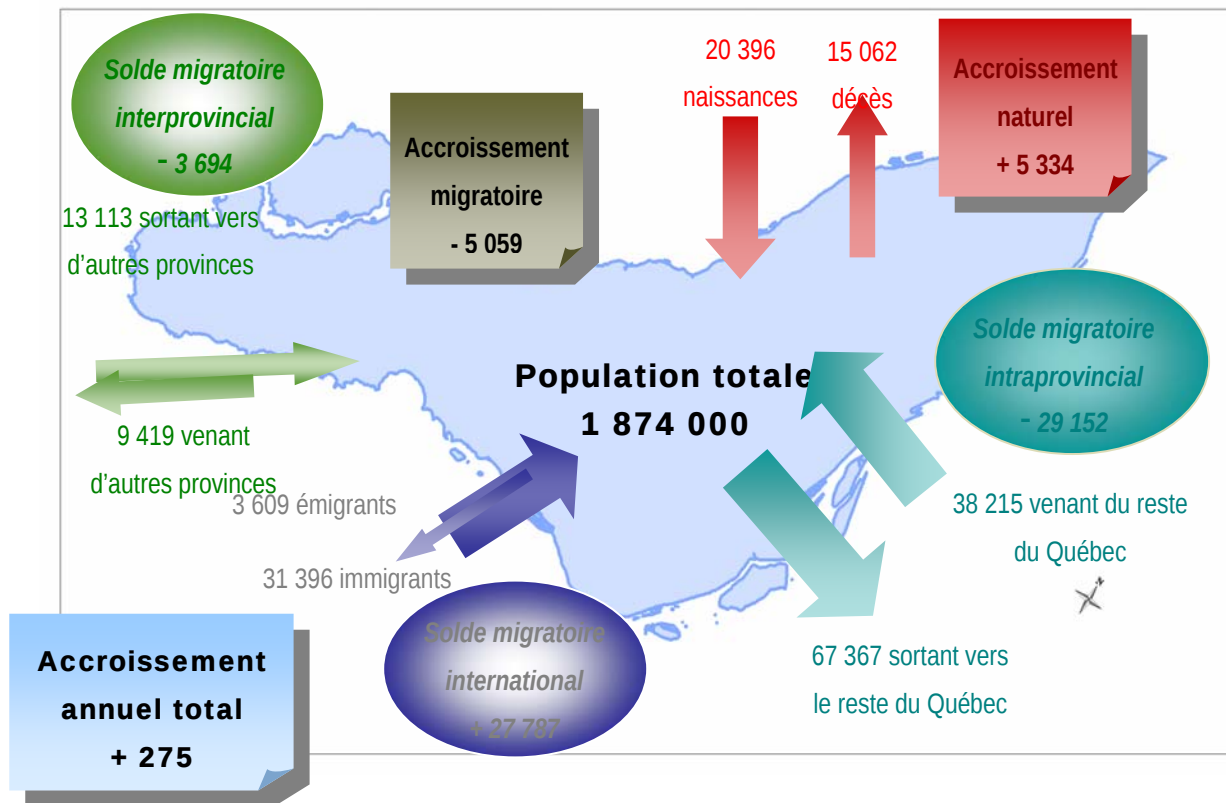
⁴ Voir Cyberpresse, le mardi 9 janvier 2007, «Le congé parental a un effet instantané» : <http://www.cyberpresse.ca/article/20070109/CPACTUALITES/701090824/5077/CPACTUALITES>

migratoire (la combinaison des migrations internationales, interprovinciales et intra provinciales) affichait au cours de la période 2005-2006 une performance négative équivalant à 0,4 % de la population montréalaise.



Les principales pertes de population pour Montréal se font au profit des régions du Québec : selon les plus récentes données de l'ISQ, l'agglomération de Montréal a subi, entre 2005 et 2006, un déficit net de 27 846 personnes au profit des autres régions québécoises.⁵ Dans les mouvements de population qui se font avec sa banlieue, l'île de Montréal affiche un déficit migratoire de 23 597 personnes pour l'année 2007. Au total, plus de 57 163 personnes ont quitté l'île pour s'installer soit à Laval, en Montérégie, dans les Laurentides ou dans Lanaudière. En contrepartie, 33 566 personnes de ces mêmes régions ont choisi de venir vivre à Montréal. Les échanges les plus déficitaires ont été observés dans la banlieue rapprochée soit la Montérégie (- 8 298 personnes) et Laval (- 7 819 personnes). Depuis les cinq dernières années, 277 014 personnes ont quitté l'île de Montréal pour la banlieue; par ailleurs, 164 670 banlieusards se sont installés sur l'île. Il s'agit donc d'une perte de 112 344 personnes durant la période. Essentiellement, les pertes de population les plus importantes s'observent chez les 25-34 ans qui ont de jeunes enfants.

⁵ Source : Institut de la statistique du Québec
www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/migr_t_poplt_imigr/migr_interne2005_2006.htm



Source : Institut de la statistique du Québec

Les plus récentes données du bilan migratoire annuel de Montréal illustrent bien la situation fragile que connaît l'agglomération en termes d'accroissement de la population. En effet, selon l'ISQ, en 2005-2006, l'accroissement annuel total de la population montréalaise n'a été que de 275 habitants. Ce très léger accroissement est principalement dû à l'apport d'immigrants internationaux. En effet, ce sont surtout les 27 787 personnes accueillies à Montréal qui viennent contrebalancer la perte de 29 152 personnes ayant quitté pour d'autres régions du Québec (surtout dans les banlieues de Montréal). N'eût été d'un taux de fécondité supérieur aux années précédentes la population de Montréal aurait connu une décroissance en 2005-2006.

- L'immigration source de croissance démographique à Montréal et au Québec

Au Québec, c'est sur le territoire de l'agglomération de Montréal que la concentration de population immigrante est la plus importante : en 2001, plus d'un résident sur quatre est d'origine immigrante (27 %).

Les données des recensements de Statistique Canada permettent d'évaluer la répartition de l'immigration à Montréal et dans la région. Ainsi, en 1981, la région métropolitaine de recensement de Montréal comptait près de 453 000 immigrants qui représentaient 16 % de la population. Vingt ans plus tard, ils sont tout près de 622 000, soit l'équivalent de 18 % de la population. Il s'agit d'une hausse de plus de six points de pourcentage sur 1981, alors que les immigrants formaient 21 % de la population.

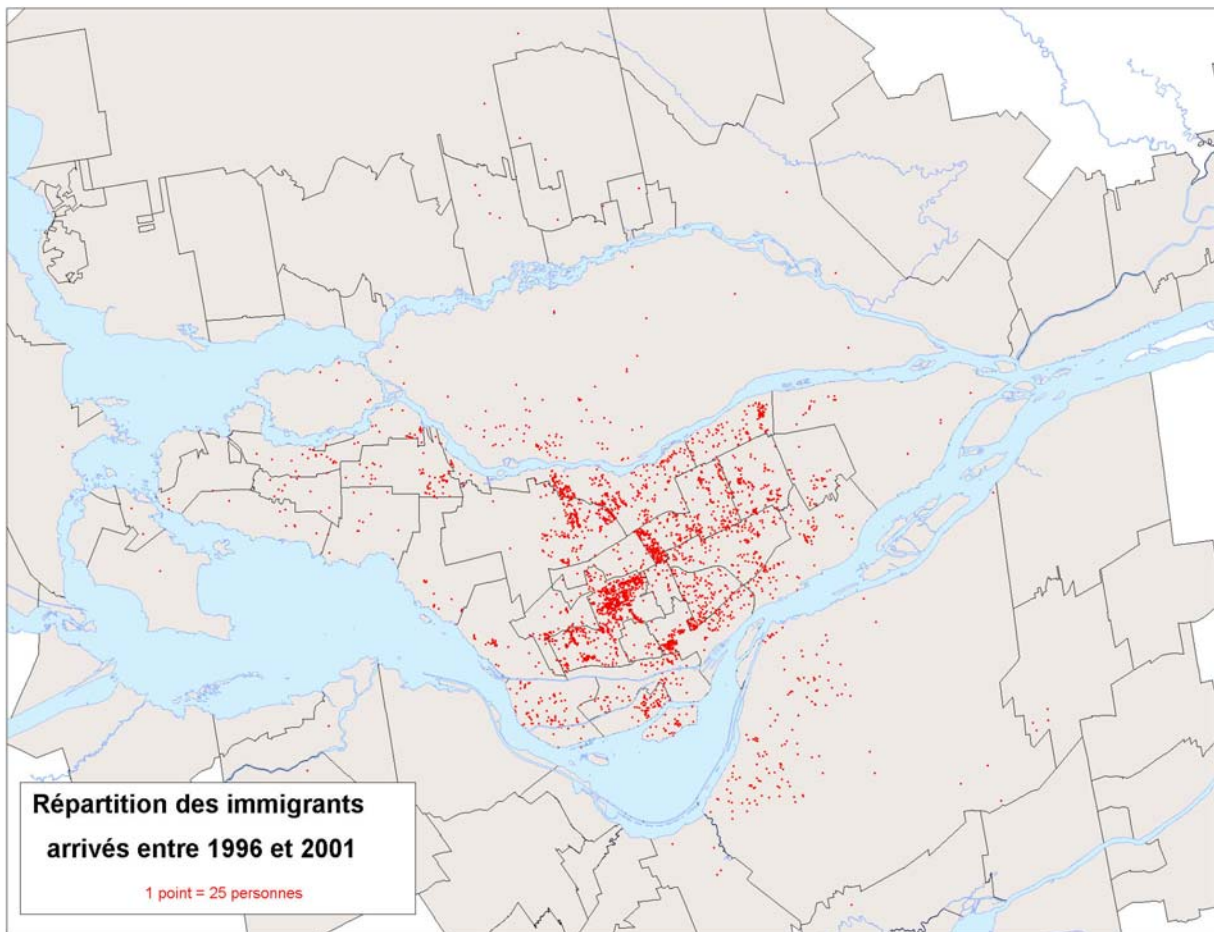
Parmi la population immigrante qui habite la région métropolitaine de Montréal, un peu plus de 18 % est arrivée au cours de la période 1996-2001, soit 114 000 personnes. Ces immigrants récents comptent pour 3 % de la population de la RMR. La concentration est encore plus forte sur l'île de Montréal : plus de 6 % de la population est composée d'immigrants arrivés au cours des cinq dernières années.

Plus d'un Montréalais sur dix est arrivé au pays depuis à peine 10 ans.

En 2001, près de 89 % des immigrants nouvellement arrivés préfèrent Montréal à sa banlieue (l'agglomération de Montréal compte 101 000 des 114 000 immigrants de la RMR). Certains secteurs de la Ville sont privilégiés par rapport à d'autres lors de l'arrivée : Parc-Extension, Côte-des-Neiges et le secteur nord de l'arrondissement de Ville-Marie reçoivent une large part de ces immigrants. De même, l'arrondissement de Montréal-Nord et la partie nord-est de l'arrondissement de Saint-Laurent affichent de fortes concentrations d'immigrants récents.

Si la tendance se maintient, comme a l'habitude de le dire un animateur de soirées électorales, telle que le montrent les projections démographiques de l'ISQ jusqu'en 2026 à Montréal, ce sera toujours l'immigration internationale qui permettra à Montréal de connaître une augmentation de sa population.⁶ En effet, le scénario de référence de l'ISQ pour l'île de Montréal indique un solde migratoire international annuel moyen de l'ordre de 21 000 personnes d'ici 2026, soit l'arrivée de 27 600 immigrants et le départ de 6 600 émigrants. Ces immigrants viendront combler les pertes annuelles moyennes de plus de 12 000 personnes réparties à peu près également entre les autres provinces et les autres régions du Québec.

Répartition des immigrants récents dans la RMR de Montréal – 2001



De toutes les composantes du solde migratoire montréalais, l'immigration internationale est celle qui permet à l'agglomération de Montréal de maintenir son niveau de population. Depuis 2001, selon les données de l'ISQ, en moyenne 30 000 personnes provenant d'autres pays sont venues s'établir sur le territoire de l'agglomération de Montréal. Ce sont ces immigrants qui, combinés à un accroissement naturel positif, ont permis de contrebalancer les pertes subies par l'exode des résidents montréalais vers d'autres provinces canadiennes (notamment celles de l'Ouest) ou la banlieue.

À la lumière de ces enjeux, comment le gouvernement compte-t-il soutenir Montréal afin que celle-ci maintienne son poids relatif et sa place parmi les métropoles nord-américaine ?

4 L'enjeu économique

- Le marché de l'emploi : Tendances des prochaines années

4.1.1 Le secteur des services en progression

Selon Emploi-Québec, d'ici 2010, l'emploi augmentera en moyenne de 1,5 % par année dans l'agglomération de Montréal.

Des études récentes sur l'évolution du marché de l'emploi et sur les tendances qui se dessinent, permettent d'établir un peu mieux la situation actuelle de Montréal et ce qui nous attend dans les années qui viennent, en termes de main-d'œuvre.

En 2006, près de 31 000 nouveaux emplois avaient été créés dans la RMR, soit un taux de croissance annuel de 1,7 %.⁷ La période 2007 à 2011 a montré des signes d'essoufflement en matière de création d'emplois. Le *Conference Board* estime que le secteur des services sera le principal générateur d'emplois au cours de cette période. L'augmentation de l'emploi à Montréal sera supérieure à celle du Québec qui est estimée en moyenne à 1,2 %⁸. Les secteurs de l'activité économique qui connaîtront une hausse de leur niveau d'emploi à Montréal seront dans l'ordre : les services professionnels, les secteurs scientifiques et techniques, les services de santé et d'assistance sociale, suivis par le secteur de l'information, celui de la culture et des loisirs puis, par les services aux entreprises. Dans le secteur manufacturier, les hausses du niveau d'emploi seront enregistrées chez les fabricants de matériel de transport (surtout grâce au domaine de l'aérospatial), chez les fabricants de produits électriques et électroniques ainsi que chez les fabricants de machinerie.

Selon Emploi-Québec, sur les 125 professions qui ont des perspectives d'emploi favorables ou très favorables, plusieurs se retrouvent dans les domaines de la santé, de l'enseignement, des services professionnels et du commerce de détail. Ces perspectives d'emploi sont influencées tant par l'évolution des secteurs d'activité économique que par les besoins de remplacement de main-d'œuvre suite aux départs à la retraite.

⁷ **Ville de Montréal**, *Prévisions du Conference Board du Canada – décembre 2006, Sommaire pour la région métropolitaine de Montréal*, décembre 2006, 3 pages. Disponible en ligne : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATISTIQUES_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PREVISIONS_CONFERENCE_BOARD_DEC06.PDF

⁸ **Emploi-Québec**, *Le marché du travail dans la région de Montréal, Perspectives professionnelles 2006-2010*, juillet 2007, 91 pages. Disponible en ligne : http://www.emploiquebec.net/publications/pdf/06_imt_pp_20062010.pdf

4.1.2 Un exemple probant et plus

L'industrie aérospatiale n'est pas en reste. Les besoins des entreprises de ce domaine ne sont pas satisfaits par le marché actuel de main-d'œuvre, et ne le seront pas non plus par les inscriptions des dernières années dans les maisons d'enseignement spécialisées. Mentionnons à cet égard, que des missions comme celle menée au Salon du Bourget à Paris, sont plus nécessaires que jamais. Tant l'École nationale d'aérotechnique de Longueuil que l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal pourraient doubler leurs effectifs sans compromettre le taux de placement de leurs finissants qui est de 100 %. Des entreprises telles que CMC Électronique, Pratt & Whitney, Héroux Devtek et Bell Helicopter Textron ne cessent d'embaucher. Le secteur de la santé continue aussi de recruter massivement, afin de répondre aux besoins de la population vieillissante et de combler les départs à la retraite. On estime qu'en 2012, il manquera plus de 5 500 infirmières au Québec.

Certaines entreprises se voient obligées de refuser des contrats à cause des difficultés de recrutement. Le recrutement et la rétention du personnel deviennent des facteurs prioritaires pour la survie et la productivité des entreprises. Une enquête récente menée par le journal « *Les Affaires* » présente un portrait de la situation dans ces trois secteurs⁹ :

- Dans le secteur aérospatial, il faudrait dès maintenant 1 000 diplômés de plus par an pour répondre aux besoins qu'engendre la croissance de l'industrie
- Plus de 50 % des entreprises œuvrant dans le secteur biopharmaceutique éprouvent déjà des difficultés de recrutement
- D'ici 2010, quelque 6 000 personnes devront être remplacées chaque année au Québec dans le secteur de la santé en raison des départs à la retraite.

Le processus de sélection des immigrants devrait assurer un équilibre entre un ciblage de compétences pour répondre aux pénuries réelles et appréhendées dans certains secteurs et la nécessité de faire appel à des travailleurs présentant un ensemble de caractéristiques favorisant la polyvalence et la flexibilité.

À cet égard, comment le gouvernement compte-t-il ajuster sa sélection des immigrants économiques, afin de mettre l'accent sur les secteurs où des pénuries se font déjà sentir, pour l'ensemble du Québec et particulièrement à Montréal ?

4.1.3 Nous recherchons une main-d'œuvre qualifiée et adaptée à nos besoins

Plus d'une quarantaine de programmes d'études spécialisées n'ont pas suffisamment d'inscrits, afin de fournir le nombre de diplômés suffisant pour répondre aux besoins des employeurs.¹⁰

La prospérité économique des villes repose aujourd'hui sur leur capacité à se doter d'une main-d'œuvre qualifiée, formée selon les besoins de leurs entreprises. La culture du savoir et de l'apprentissage fait partie intégrante des attributs d'une économie moderne. D'où la très grande importance accordée à la qualité de l'offre éducative, à la scolarisation et la diplomation d'une population. Montréal accuse un retard à ce sujet lorsqu'on la compare aux grandes villes nord-américaines. De plus, la formation technique et professionnelle est peu valorisée. Les établissements scolaires de Montréal signalent d'ailleurs

⁹ Source : Enquête « Les grands enjeux-démographie » de Secor Conseil – Les Affaires, 2007.

¹⁰ Jobboom, *Les offres d'emploi se multiplient auprès des diplômés – La relève manque à l'appel dans au moins 40 programmes*, 9 janvier 2007. Disponible en ligne : <http://carriere.jobboom.com/carrieres-avenir/includes/infos-editions/Communique-CA-2007.pdf>

d'excellentes perspectives d'emplois pour les programmes de DEC en avionique, en technique de maintenance d'aéronefs, en construction aéronautique, en technologie de l'architecture et dans 22 programmes de diplôme d'études professionnelles (DEP) dont la boucherie de détail, ainsi que les études menant aux métiers de la construction.

Conscients que les admissions effectives au cours d'une année sont le résultat d'un processus de sélection amorcé au cours des années précédentes, le REPAF estime qu'il est important de souligner que la solution aux pénuries de main-d'œuvre ne peut résider uniquement dans la sélection à l'étranger.

Quelles seront les actions prises par le gouvernement afin d'attirer les étudiants vers les secteurs d'études permettant de répondre aux besoins du marché de l'emploi, en croissance à Montréal ?

4.1.4 L'apport d'une main-d'œuvre immigrante : les travailleurs qualifiés

Aujourd'hui, la compétition est grande entre les villes pour attirer et retenir les immigrants dont les qualifications et les compétences correspondent aux besoins actuels du marché du travail. Montréal a perdu son pouvoir relatif d'attraction des immigrants au profit d'autres villes canadiennes comme Toronto, Vancouver et même Calgary et Halifax.

Les niveaux d'immigration ont augmenté de façon significative depuis environ deux ans et les immigrants font l'objet d'une sélection plus exigeante afin que leurs qualifications puissent mieux correspondre aux nouveaux besoins du marché du travail québécois. Malgré cela, ils rencontrent plusieurs barrières limitant leur insertion en emploi une fois arrivés au Québec. Le manque de reconnaissance de leurs compétences et de leurs qualifications, ainsi que l'absence de formation d'appoint structurée qui pourrait leur permettre d'intégrer plus rapidement le marché du travail sont souvent le cœur du problème.

Les données de 2006 de Statistiques Canada font ressortir un taux de chômage véritablement plus élevé chez les immigrants. Cette situation et les obstacles importants d'accès aux emplois qualifiés ajoutent des pressions sur les capacités d'adaptation et d'intégration de ces personnes et de leurs familles. La situation est particulièrement plus critique au Québec, ce qui entre en contradiction avec les besoins en emploi précisés plus haut.

Comment le gouvernement compte-t-il informer les candidats à l'immigration des exigences des corporations professionnelles et des institutions d'enseignement afin que ces personnes puissent évaluer correctement l'investissement qui sera requis de leur part, une fois arrivés au Québec ?

4.1.5 Les étudiants étrangers et les travailleurs du savoir

Les étudiants qui viennent acquérir, chez nous, des connaissances dans des secteurs spécialisés constituent un bassin potentiel de main-d'œuvre qui trop souvent nous échappe.

Près de 20 000 étudiants étrangers sont inscrits à Montréal chaque année, faisant de Montréal la première destination estudiantine au Canada. La rétention de ces étudiants et l'attraction d'immigrants spécialisés dans les secteurs de la nouvelle économie pourraient dans ce contexte jouer un rôle significatif : une étude publiée par l'Université de Duke en Caroline du Nord démontrait en effet, que plus de la moitié des petites entreprises de haute technologie créées entre 1995 et 2005 dans la *Silicon Valley* californienne ont au moins un fondateur d'origine étrangère.¹¹

¹¹ Voir le communiqué de l'agence France-Presse publié dans **La Presse** du jeudi 8 février 2007 : *Silicon Valley*

Les étudiants étrangers et les travailleurs du savoir jouent un rôle important dans le développement de notre ville de savoir, de création et d'innovation. Un défi crucial pour Montréal et sa région consiste à accroître le pouvoir d'attraction de ces clientèles. À elles seules, les universités montréalaises devront recruter près de 300 professeurs et chercheurs annuellement au cours des dix prochaines (2011-2021) années, dont une grande partie proviendra de l'étranger.

Les partenaires de la région de Montréal ont compris que le développement d'une stratégie de sollicitation commune, adaptée au contexte actuel doit être mis en oeuvre. C'est pourquoi une vaste démarche de concertation, réunissant la CRÉ, les universités, le Regroupement des collèges du Montréal Métropolitain, la Ville de Montréal, Montréal International, la Chambre de Commerce du Montréal métropolitain, la Fédération étudiante universitaire du Québec et le Forum Jeunesse de l'Île de Montréal a été mise de l'avant pour explorer les moyens d'attirer et retenir les étudiants étrangers. Le REPAF souhaite y contribuer sérieusement. Cette mise en commun a déjà permis de produire un avis suggérant des modifications au système actuel et proposant des avenues pour y parvenir.¹² Plus particulièrement en ce qui a trait aux juridictions municipales, il importe de souligner deux recommandations de ce rapport :

- Élaborer une campagne de promotion sur les études collégiales et universitaires à Montréal, en mettant en évidence les caractéristiques distinctives de la Ville comme lieu d'études;
- Permettre aux étudiants internationaux ayant obtenu un permis de travail, à la suite de leurs études au Québec, d'être employés dans les institutions publiques.

Comme Montréal est le moteur économique du Québec et que des emplois y sont disponibles, est-ce que le gouvernement du Québec fera des pressions auprès du fédéral afin que les étudiants montréalais aient droit à un permis de travail de 2 ans, après la fin de leurs études ?

Est-ce que le gouvernement du Québec autorisera les étudiants étrangers à travailler au sein des fonctions publiques afin de permettre à ceux-ci d'obtenir de l'expérience de travail pertinente ?

Si le gouvernement du Québec ouvrait la porte à cette dernière possibilité, les structures publiques et parapubliques de Montréal pourraient envisager que des stages en milieux de travail soient également accessibles aux étudiants internationaux, soit dans le cadre de leur cursus académique, soit à la fin de leurs études dans le cadre de stages rémunérés et ce, avec le soutien d'Emploi-Québec.

Par ailleurs, nous savons que les universités qui reçoivent des étudiants étrangers doivent exiger d'eux le plein montant des études puisqu'elles perdent les subventions par élève consenties aux étudiants canadiens. Les montants ainsi demandés défavorisent les universités montréalaises comparativement aux autres universités canadiennes et étrangères.

Comment le gouvernement du Québec entend-il soutenir la compétitivité des universités montréalaises et québécoises ?

4.1.6 Les obstacles du maintien en emploi des personnes immigrantes

Plusieurs personnes immigrantes font face à des difficultés pour s'intégrer en emploi. En 2006, leur taux de chômage était à 18,1 % comparativement à 5,9 % pour les personnes nées au Canada. Quant au taux d'emploi pour la même période, il était de 59,1 % comparativement à 67,5 % pour le reste de la population. On les retrouve aussi en nombre important à l'aide sociale.¹³

s'accommode fort bien des immigrants.

¹² CRÉ de Montréal, *Intensifier les efforts pour attirer et retenir les meilleurs étudiants internationaux à Montréal*, novembre 2006.

¹³

En avril 2007, Emploi-Québec publiait son portrait du marché du travail montréalais.¹⁴ À la lumière des tendances et des problématiques du marché du travail et des orientations nationales, Emploi-Québec relève quatre enjeux majeurs en matière de développement de la main-d'œuvre, de l'emploi et des entreprises à Montréal au cours des prochaines années :

- L'intégration au travail des personnes à risque de chômage;
- L'intégration et du maintien en emploi des personnes immigrantes et des personnes faisant face à des obstacles à l'emploi;
- L'adaptation de la main-d'œuvre âgée de 45 ans et plus et du transfert des compétences;
- La qualité de la gestion des ressources humaines et du développement d'une culture de formation dans les entreprises.

Pour Emploi-Québec, les personnes immigrantes constituent ainsi un élément important à considérer dans la question de l'emploi à Montréal. Il relève la double problématique quant aux qualifications de la main-d'œuvre immigrante : une partie de la main-d'œuvre immigrante est qualifiée mais connaît des difficultés à trouver un emploi à son niveau de compétences, tandis qu'une autre partie est faiblement qualifiée et rencontre des difficultés à trouver un emploi et à se maintenir en emploi, à cause de ses compétences insuffisantes.

La rétention des nouveaux arrivants est fonction de leur réussite à l'insertion en emploi. Sous-utiliser les compétences des immigrants sélectionnés, notamment en fonction de celles-ci, demeure une perte importante pour l'économie et la société en général.

À la lumière de ces constats, il est important de souligner l'urgence de bien évaluer les impacts de l'adaptation et du transfert de compétences des candidats à l'immigration. Parmi les sept principaux pays de naissance des personnes admises en 2006, on retrouve l'Algérie, le Maroc et le Liban. Or, une étude du Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté nous apprend que le taux de chômage des 25-44 ans, parmi la population d'origine arabe à Montréal, est nettement plus élevé que la moyenne : 32,5 % chez les personnes d'origine algérienne, 25,0 % chez les personnes d'origine irakienne, 23,3 % chez les personnes originaires du Maroc et 13,1 % parmi les Québécois d'origine libanaise. Ce taux de chômage important, en dépit du niveau de scolarisation élevé et de la maîtrise de la langue française qui caractérisent ces communautés, illustre bien un des enjeux soulevés par Emploi-Québec. Les personnes de première génération sont particulièrement affectées par les obstacles à l'emploi (non reconnaissance des diplômes et acquis, exigence de l'expérience canadienne, difficulté du processus migratoire).¹⁵ Les phénomènes de discrimination à l'emploi ne peuvent être exclus de cette équation. De là l'importance d'accentuer les services de soutien à l'insertion socioéconomique des immigrants et d'agir de façon concrète sur les facteurs qui freinent cette intégration.

Quelles seront les actions prises par le gouvernement du Québec afin de résoudre, de manière définitive, le problème de reconnaissance, à leur juste valeur, des diplômes, des expériences et des acquis des personnes immigrantes ?

Quelles sont les mesures que le gouvernement du Québec entend mettre en place afin de permettre l'ajustement des connaissances des personnes immigrantes aux réalités et manières de faire du Québec et du Canada ?

¹⁴ Emploi-Québec, Portrait et problématique du marché du travail 2007-2008, Région de Montréal, avril 2007, 115 pages. Disponible en ligne : <http://emploi.quebec.net/francais/regions/montreal/publications.asp?categorie=1012102>

¹⁵ Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté, Incorporation citoyenne des citoyens d'origine arabe : conceptions, pratiques et défis, UQAM, octobre 2006.

Quelles seront les mesures prises par le gouvernement du Québec afin de diminuer la discrimination en emploi et d'améliorer l'employabilité des immigrants de première génération ?

5 L'enjeu linguistique

À ce chapitre, force est de constater que les attentes dépassent de beaucoup les résultats obtenus et que l'augmentation effective du nombre de gens d'affaires est tributaire de nombreux facteurs liés à la fois au contexte économique et à des choix de nature géographique. Nous devons saluer les initiatives entreprises par la Chambre de Commerce du Montréal Métropolitain et le MICC (l'entente de partenariat sur l'intégration des immigrants d'affaires).

- Les besoins particuliers de Montréal

À la lumière des enjeux de francisation, comment le gouvernement compte-t-il soutenir les programmes qui ont fait leurs preuves dans l'acquisition générale de connaissances et de l'intégration en français et en développer de nouveaux ?

- La francisation de l'immigration familiale et humanitaire

La connaissance du français s'avère essentielle à l'insertion économique et sociale des nouveaux arrivants et constitue un facteur de rétention important.

Pour s'intégrer et participer pleinement à la société, les personnes qui arrivent au Québec, dans le cadre de la réunification familiale et de la catégorie des réfugiés, ont besoin de services d'accompagnement plus soutenus. Dans le cas particulier des réfugiés non sélectionnés, les ressources dont disposent ces derniers sont minimales et la précarité de leur statut les confine trop souvent à fonctionner en marge de la société. Nous devons leur offrir des conditions décentes de subsistance et leur permettre de participer à la vie citoyenne pendant la période précédant la réponse à leur demande de reconnaissance de statut de réfugiés. Une fois leur statut confirmé, l'accompagnement offert doit leur assurer un accès à toutes les ressources nécessaires à leur intégration.

Comment et avec quelles ressources le gouvernement compte-t-il soutenir les institutions et les organismes assurant l'apprentissage et la maîtrise du français par les nouveaux arrivants ?

6 Les défis de l'accueil et de l'intégration à Montréal

Aux enjeux démographiques, économiques et linguistiques précités se posent des défis plus spécifiques touchant la capacité d'accueil et d'intégration des immigrants. Depuis 1997, le Québec est passé de 27 000 nouveaux arrivants à quelque 44 000 en 2006.¹⁶ La majorité d'entre eux s'établissant sur le territoire montréalais. Ce sont bien souvent de nouvelles familles, plus nombreuses souvent que celles de la société d'accueil, qui devront retrouver dans la ville les équipements, les services et les infrastructures facilitant leur insertion harmonieuse.

Afin de favoriser la pleine participation de ces nouveaux Montréalais et Montréalaises à la vie démocratique, communautaire et culturelle de notre société ainsi que la cohésion sociale dans les milieux de vie, des efforts soutenus sont nécessaires. Pour l'emploi, le logement ou la vie au quotidien, les relations des nouveaux arrivants avec la société d'accueil doivent être exemptes de racisme et de discrimination, alors que les difficultés liées aux parcours d'intégration doivent être atténuées le plus possible.

- L'habitation, un besoin fondamental

L'impact de l'immigration sur le marché de l'habitation montréalais est important, particulièrement pour le secteur locatif.

Au même titre que le besoin de se nourrir et de se vêtir, le besoin de se loger constitue une nécessité de première importance pour le nouvel arrivant. En ce sens, la planification de l'immigration doit tenir compte de cette réalité et définir l'habitation comme un enjeu lié à l'immigration.

La situation du marché du logement à Montréal

Entre 2001 et 2006, sur le marché de la revente, le prix moyen d'une copropriété a augmenté de plus de 70 % sur l'île de Montréal. Alors que le loyer moyen pour un logement de deux chambres à coucher a augmenté de 21 %. Du côté locatif, malgré ces augmentations, les coûts de construction demeurent trop élevés par rapport aux loyers actuellement demandés sur le marché pour permettre la construction de logements locatifs dit « standards ». L'intérêt des promoteurs privés se tourne particulièrement vers la production de résidences en location pour personnes âgées, ou encore vers la production de condos qui sont plus rentables.

Avec 517 550 logements, le parc locatif totalise 64 % du parc de logements de l'agglomération montréalaise (loués/occupés, 2001). Après plusieurs années marquées par une pénurie de logements locatifs abordables, 2001-2005, la situation tend actuellement à s'équilibrer avec un taux d'inoccupation de 3 % en 2006 (SCHL). Toutefois, la situation demeure toujours préoccupante pour les grands logements locatifs dont le taux d'inoccupation s'élève à 2,1 % (2006).

Le retour à un marché locatif équilibré est principalement dû aux conditions favorables de crédit qui ont permis à de nombreux ménages locataires d'accéder à la propriété et aux efforts de la Ville et des gouvernements à livrer, entre 2002 et 2005, 5 026 logements sociaux et communautaires pour répondre aux besoins des ménages les plus démunis, parmi lesquels se trouve un nombre important de personnes issues de l'immigration.

¹⁶ La planification de l'immigration au Québec pour la période 2008-2010, graphique 7, p.51 document de consultation, MICC 2007. Pour tous les chiffres actuels, voir le document similaire pour 2012-2015, dépôt légal avril 2011.

Le maintien en bon état du parc locatif montréalais constitue un enjeu important pour accueillir les nouveaux arrivants.

Un certain nombre de ménages immigrants désirent également accéder à la propriété et constituent, de ce fait, un bassin non négligeable de futurs acquéreurs pouvant soutenir la demande de nouveaux logements sur le territoire montréalais.

Quelques données du marché locatif et sur l'immigration Île de Montréal						
	Population immigrante	Estimation des ménages immigrants ¹	Marché locatif d'inoccupation ²	Taux	Mises en chantier et logements recyclés ⁴	Mises en chantier locatives ⁵
1996	20 112	7 449	5,8		1 858	231
1997	20 201	7 482	6		3 355	433
1998	19 659	7 281	4,8		3 650	218
1999	20 651	7 649	3,2		4 750	742
2000	22 747	8 425	1,6		4 583	813
2001	27 243	10 090	0,6		4 555	736
2002	29 657	10 984	0,8		6 181	1 258
2003	26 289	9 737	1,1		8 280	2 350
2004	32 192	11 923	1,7		11 987	4 565
2005	31 396	11 628	2,1		9 242	3 686
2006	30 409	11 263	3,0		7 623	1 654
2007e	31 430	11 641	3,2 ³		6 050	1 800
2008e	32 690	12 107	n.d		6 200	2 050
2009e	34 300	12 704	n.d		6 115	2 050

¹ Un ratio de 2,7 personnes par ménage a été calculé à partir des tableaux fournis par la Société d'habitation du Québec

pour l'étude sur les Conditions de logement des ménages immigrants au Québec, 2005

² Taux des immeubles locatifs privés de 3 logements et plus. Selon la SCHL, un taux de 3 % traduit une situation d'équilibre où l'offre et la demande de logements locatifs sont dites stables n'entraînant pas de hausses marquées dans la structure de loyers.

³ En 2007, il s'agit de la prévision de la SCHL pour la RMR de Montréal. Pour les autres années les taux sont pour l'île de Montréal.

⁴ Les logements recyclés proviennent de la transformation de bâtiments industriels en logement

⁵ Pour 2007 à 2009, les mises en chantier locatives ont été estimées en se basant principalement sur la programmation des unités sociales et communautaires prévues par le biais des programmes AccèsLogis Québec et Logement abordable Québec. Elles sont respectivement de 1 300 pour 2007 et de 1 250 par année pour 2008 et 2009 (île de Montréal).

Sources : MICC, SCHL, recensement 2001, Ville de Montréal

À la lumière des défis relatifs à l'habitation, le gouvernement entend-il favoriser la mise aux normes et la rénovation du parc locatif résidentiel, notamment par le biais du programme Rénovation Québec ?

Sur l'île de Montréal, les ménages immigrants sont proportionnellement plus souvent propriétaires de leur logement que les ménages nés au pays. Cependant, si les ménages immigrants arrivés avant 1981 semblent avoir bénéficié d'une accession relativement aisée à la propriété, la situation est différente pour les cohortes plus récentes. On observe un ralentissement dans l'accession à la propriété pour les ménages immigrants arrivés au Québec à partir des années 1980. Le contexte socioéconomique, l'évolution du marché du logement et les modifications apportées en 1996 à la grille de sélection des travailleurs ont également pu influencer l'accessibilité au logement des immigrants admis depuis 1996.

Entre 1996 et 2001, la proportion des ménages immigrants consacrant plus de 30 % de leurs revenus bruts au logement est passée de 38 % à 31 %. Chez les ménages immigrants récents (arrivés depuis 1996), ces taux étaient respectivement de 56 % en 1996 contre 45 % en 2001. Malgré l'amélioration constatée entre

1996 et 2001, le logement constitue, particulièrement pour les ménages immigrants récents, un poste budgétaire important.

L'accès au logement peut comporter des difficultés supplémentaires pour les personnes immigrantes, en particulier lorsqu'elles sont locataires. Par exemple, les immigrants récents connaissent souvent moins bien les conditions du marché, le niveau moyen de confort auquel ils peuvent s'attendre, les législations et les pratiques coutumières qui entourent l'accès au logement. Ces difficultés peuvent être accentuées par une connaissance insuffisante de la langue du nouveau pays et par des phénomènes de discrimination, individuels ou systémiques, dont ils peuvent être les victimes sur le marché du logement.

Un récent profil préparé par l'Institut national de recherche scientifique (INRS) estime que plus de 65 % des familles en HLM à Montréal sont d'origines autres que canadienne (principalement caribéennes, maghrébines et moyen-orientales, sud-américaines).

La difficulté de trouver un logement, joint à d'autres considérations, entraîne l'arrivée en grand nombre de familles immigrantes dans les HLM de Montréal ainsi que sur la liste d'attente de l'Office municipal d'habitation de Montréal. Sur les listes d'attente de l'OMHM pour les logements de trois et quatre chambres à coucher, 90 % des têtes de liste sont des personnes immigrantes.

Si un scénario de croissance de l'immigration est retenu, comment le gouvernement du Québec soutiendra-t-il la réalisation de logements sociaux et communautaires, au-delà des engagements actuels ?

Le gouvernement entend-il obtenir l'avis de la Société d'habitation du Québec (SHQ) sur les scénarios proposés, et collaborer avec cette dernière pour soutenir des études et recherches, et développer des mesures à mettre en place pour favoriser l'intégration des ménages immigrants par le biais du logement ?

Le gouvernement entend-il bonifier les mesures actuelles d'aide à l'établissement supportées par le MICC, notamment par la prolongation de la période de soutien nécessaire aux ménages immigrants pour se trouver un logement ? Compte-t-il offrir un meilleur financement aux organismes communautaires d'accueil ?

Le gouvernement entend-il, développer un programme pour accompagner les personnes vivant en HLM dans un processus d'intégration sociale et économique ? Comment soutiendra-t-il la formation et l'action des intervenants institutionnels et communautaires qui œuvrent à cet accompagnement ?

Le gouvernement entend-il renforcer les mesures et programmes (ex. : sensibilisation, suivi des plaintes, etc.) visant à prévenir la discrimination au logement pour les immigrants ?

Population selon le statut d'immigrant, arrondissements, Ville de Montréal, 2001

	Population des non-immigrants		Population des immigrants		Résidents non permanents	
Ville de Montréal	1 098 040	70,6%	427 985	27,5%	29 165	1,9%
Ahuntsic-Cartierville	79 875	65,3%	40 235	32,9%	2 275	1,9%
Anjou	30 715	81,5%	6 810	18,1%	170	0,5%
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	83 010	51,2%	72 500	44,7%	6 740	4,2%
Lachine	34 340	87,3%	4 760	12,1%	220	0,6%
LaSalle	54 050	73,9%	18 150	24,8%	910	1,2%
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	14 635	87,1%	2 105	12,5%	65	0,4%
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	108 945	87,2%	15 125	12,1%	915	0,7%
Montréal-Nord	59 840	72,7%	21 770	26,5%	640	0,8%
Outremont	17 335	76,4%	5 010	22,1%	365	1,6%
Pierrefonds-Roxboro	42 815	71,4%	16 670	27,8%	460	0,8%
Plateau Mont-Royal	74 975	75,0%	21 405	21,4%	3 630	3,6%
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	81 770	82,0%	17 750	17,8%	220	0,2%
Rosemont-La Petite-Patrie	104 805	81,3%	22 740	17,6%	1 430	1,1%
Saint-Laurent	38 315	50,0%	37 150	48,5%	1 135	1,5%
Saint-Léonard	41 935	60,3%	26 750	38,5%	835	1,2%
Sud-Ouest	52 305	80,1%	12 135	18,6%	850	1,3%
Verdun	49 935	83,9%	8 565	14,4%	985	1,7%
Ville-Marie	47 315	68,2%	18 590	26,8%	3 530	5,1%
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	81 125	56,1%	59 765	41,3%	3 790	2,6%

Source: Statistique Canada, Recensement de 2001

6.1.1 Lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Bien qu'il soit faux d'établir un corollaire entre immigration et pauvreté à Montréal, il n'en demeure pas moins que depuis les dernières années les milieux défavorisés accueillent un plus grand nombre de familles et de personnes immigrantes.

Le nombre de personnes issues de l'immigration en situation de pauvreté a augmenté de 12 % en 20 ans, passant de 29 % en 1980 à 41 % en 2000 (Heinz et McLeod 2004; p.37 et 39).¹⁷ Plusieurs familles vivent des situations de pauvreté passagère, subsistant souvent, les premières années, grâce à l'aide sociale, ou plus permanente parce qu'ayant de faibles revenus par ménage, tirés d'emplois peu rémunérés et souvent très en deçà du niveau de qualification de leur titulaire. Cela est d'autant plus vrai pour les personnes issues des minorités visibles : « Même avec des niveaux de scolarisation équivalents ou supérieurs, les groupes des minorités visibles sont sous représentés dans les postes de gestion, de professionnels, de revenu élevé et surreprésentés dans les postes inférieurs et mal rémunérés » (Jackson et Smith, 2002 : 3).¹⁸

¹⁷ Cité in *La pauvreté à Montréal*, Forum régional de développement social, Conférence régionale des élus de l'Île de Montréal, 2004;13.

¹⁸ Idem, p16.

Faisant suite à la décision unanime de l'Assemblée nationale de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, il est important de savoir que Montréal a conclu, en 2003, une entente de 5 M\$/année avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, afin de réaliser des projets structurants dans les quartiers en fonction de leur indice de défavorisation (indice Pampalon). Les projets sont soutenus par les arrondissements, les différentes tables de concertation et réalisés en majeure partie par le milieu communautaire.

De plus, dans le but d'assurer la cohérence des actions, huit zones de revitalisation urbaine intégrée (RUI) ont permis de regrouper tous les intervenants : institutionnels, communautaires et privés, afin de réaliser un diagnostic, de préparer un plan d'action et de débiter les interventions : six de ces zones sont en milieu multiethnique.

Comment et avec quelles ressources le gouvernement du Québec compte-t-il lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, en tenant compte du facteur d'immigration et de la spécificité montréalaise ?

6.1.2 La culture, moyen de formation de l'appartenance

Au sein des quartiers, les bibliothèques et les maisons de la culture reflètent, respectivement par leur collection et leur programmation, la richesse et la diversité du patrimoine francophone et celle des univers culturels dont nous sommes constitués.

La culture est bien évidemment un formidable véhicule de rapprochement entre les personnes de tous horizons et un facteur de construction de l'identité commune et de développement du sentiment d'appartenance. Elle contribue à tisser un milieu riche, convivial et ouvert, propice à l'insertion des immigrants.

Les institutions culturelles constituent aussi autant de moyens pouvant permettre de mieux connaître et d'apprécier la diversité culturelle tant à l'échelle locale, nationale que mondiale. D'emblée, ce réseau culturel garantit aux citoyens de Montréal un plus grand accès à des produits culturels de qualité et constitue, à ce titre, un vecteur de démocratisation de la culture indispensable à l'intégration des immigrants.

Les bibliothèques sont également, par des services de proximité permettant un apprentissage de la langue et de la culture française et québécoise, un formidable outil d'inclusion et de médiation culturelle. Elles sont devenues, au fil des ans, de véritables milieux d'accueil offrant aux clientèles immigrantes, mêmes les plus isolées comme les jeunes mères et leur famille, un accès à des ressources didactiques essentielles à leur projet d'insertion à la société québécoise.

À titre d'exemple, depuis 1999, le projet *Contact* rejoint cette clientèle par une approche originale d'initiation à la lecture pour les enfants d'âge préscolaire. Le projet *Éveil à la lecture* vise, pour sa part, à intégrer des activités stimulant la lecture dans la programmation régulière des partenaires institutionnels comme les CLSC et les Centres de la Petite enfance (CPE). Dans la même optique, mais cette fois pour une clientèle plus âgée, le projet *Livres dans la rue* a pour objectif de rejoindre les jeunes de 5 à 12 ans de milieux défavorisés et souvent d'origines diverses.

Les bibliothèques ont également mis en œuvre un programme dont l'objectif principal est de développer des habilités de lecture et d'écriture chez les adultes. Ce programme rejoint une clientèle mixte composée de citoyens de toutes origines. Les *Mots partagés* ont produit quelques 200 ateliers et activités complémentaires durant la période 2006-2008. Ce programme contribue à parfaire les habilités linguistiques et même littéraires de centaines de personnes, tout en favorisant les échanges interculturels et l'inclusion. Il serait important de le bonifier plutôt que de penser à l'abolir comme il en est question actuellement.

6.1.3 Les grands parcs et les espaces riverains

Il est indéniable que les grands parcs et les espaces verts sont un actif important déterminant dans le processus d'intégration des immigrants à la communauté montréalaise et à la culture québécoise.

Plusieurs grands parcs et espaces riverains sont des lieux de rassemblement appréciés par les immigrants. Ils sont également des espaces de rencontres avec la société hôte où se développe tout un art de « vivre ensemble » en harmonie.

Pour le REPAF, il est important de cibler les parcs et les lieux publics comme éléments contribuant à enrichir la qualité de l'environnement urbain, permettant un accès à la verdure et aux espaces naturels et, répondant aux besoins écologiques de tous en encourageant la pratique d'activités sportives, de détente et de plein air. Il est indispensable de revoir le financement et le soutien logistique qui permettraient l'entretien et le développement des parcs nature, des grands parcs et de l'arrondissement naturel du Mont Royal. Nous sommes conscients aussi que l'enveloppe budgétaire nécessaire à l'entretien des grands parcs et à la restauration des places publiques s'est réduite comme une peau de chagrin au cours des dernières années.

Commentaires du REPAF sur les sept scénarios du MICC

Contexte démographique, développement économique et emploi

- De toutes les composantes du solde migratoire montréalais, l'immigration internationale est celle qui permet à l'agglomération de Montréal de maintenir son niveau de population. C'est l'apport de l'immigration qui, combiné à un accroissement naturel positif, a permis de contrebalancer les pertes subies par l'exode des résidents montréalais vers d'autres provinces canadiennes (notamment celles de l'Ouest) ou la banlieue. Si la tendance se maintient, telle que le montrent les données du dernier recensement canadien de 2006 ainsi que les projections démographiques faites jusqu'en 2026 par l'ISQ à Montréal, en attendant les résultats du recensement en cours, ce sera l'immigration internationale qui permettra à la métropole de connaître une augmentation de sa population.
- Quel que soit le scénario retenu par le gouvernement, il est de première importance d'assurer une intégration harmonieuse des immigrants et l'utilisation des compétences disponibles sur le marché du travail. La question de la rétention réside dans la réussite de l'insertion en emploi. Les sous-utilisations des compétences des immigrants sélectionnés demeure une perte importante pour l'économie et la société en général. D'où l'importance d'accentuer les services de soutien à l'insertion socioéconomique et la nécessité d'agir de façon concrète sur les facteurs qui freinent cette intégration.
- Par ailleurs, dans un contexte de marché de l'emploi en constante évolution, le processus de sélection doit assurer un équilibre entre un ciblage de compétences pour répondre aux pénuries réelles et appréhendées dans certains secteurs et la nécessité de faire appel à des travailleurs présentant un ensemble de caractéristiques favorisant la polyvalence et la flexibilité.

Contexte de la francisation

- Pour diverses raisons, comme nous l'avons vu, le défi de l'intégration linguistique des nouveaux arrivants se vit principalement à Montréal. Mais c'est aussi un enjeu majeur pour le Québec, comme le rappelle le gouvernement dans son document de consultation. Le partage d'une langue commune dans l'espace public est la pierre d'assise permettant une intégration réussie. L'apprentissage du français et sa maîtrise, quel que soit le scénario retenu, demeure un facteur clé pour une réelle intégration, que ce soit en emploi, dans les milieux résidentiels, dans les quartiers et plus largement, dans la société. Nous estimons qu'il est impératif pour le gouvernement de doter suffisamment en ressources humaines et en moyens financiers la division des services linguistiques et de francisation.

Contexte de l'habitation

- Les conditions du marché du logement permettent l'accueil des ménages immigrants et la région métropolitaine de Montréal a besoin de l'apport de l'immigration pour soutenir le marché de l'habitation.

Conclusion

Les défis de l'intégration des nouveaux arrivants au Québec, se jouent d'abord et avant tout dans la métropole. C'est pourquoi, la réussite des politiques d'immigration et d'intégration du gouvernement du Québec est intimement liée à la réussite des entreprises et des institutions montréalaises publiques et privées en matière d'accueil et d'intégration de ses nouveaux citoyens.

Plus que jamais, le REPAF désire souligner l'importance de garantir la complémentarité des interventions visant l'attraction, la rétention et l'intégration des nouveaux arrivants. L'ensemble des partenaires œuvrant dans ce domaine doit travailler en étroite collaboration, au moyen de mécanismes efficaces de concertation. Pour nous, il est déterminant que le gouvernement du Québec puisse choisir sérieusement d'accroître et de consolider les budgets du programme *Défi Montréal* qui soutien l'intégration économique des immigrants et des personnes chez nous qui doivent affronter de nombreuses barrières et des obstacles supplémentaires à trouver un emploi. Pour ce faire, il est indispensable de s'associer et de soutenir les organismes partenaires, comme le REPAF, qui œuvrent dans ce secteur.

Plus directement, le REPAF est d'accord avec la décision du MICC de procéder à une stabilisation des volumes d'admission dont la tendance devrait nous conduire à une moyenne aux alentours de 51 500 du plan annuel d'immigration.

Le REPAF est aussi d'accord avec la décision d'en arriver à environ 50%, comme proportion des travailleurs qualifiés, répondant aux besoins du marché, par rapport à l'ensemble des admissions. Toutes ces considérations le sont en tenant compte de la réalité, en sachant que les premières cohortes d'immigrants qui arriveront au cours de la période ciblée par ces consultations, auront été le fait des choix et sélections de 2008-2010.

Nous sommes confiants et assurons les membres de la Commission ainsi que le ministère qui organise cette série de consultations, que le REPAF espère avoir apporté, a apporté et apportera de manière compétente et participative, sa contribution à l'amélioration de certains facteurs qui concourent à bonifier la capacité d'accueil et d'intégration de gouvernement du Québec.